

## DEMANDE DE RESERVATION DES GYMNASES MUNICIPALES POUR LES COMPETITIONS DU WEEK-END

Seules les associations sportives membres de l'Office Municipal des Sports peuvent utiliser les gymnases municipaux.

Date de la demande : .....

Nom du Club : ..... Section : .....

Nom du demandeur : .....

Gymnase : .....

COMPETITION	JOUR	HORAIRES (de l'ouverture à la fermeture)

Seules les demandes parvenues au moins 8 jours avant la date concernée pourront être traitées.

Retourner cet imprimé à :

Service des Sports  
Hôtel de Ville - 52115 SAINT-DIZIER Cedex  
Tel : 03.25.07.31.27  
Fax : 03.25.06.27.40